

# MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS

17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 11

votants 11

L'an deux mil vingt deux

le onze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/04/2022

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, BOUTINET, PENICAUT,  
TORCHUT, LEGALLAIS, BRUN, Mmes COUSSOT, BRANDT, DESRENTES,  
FURAUD

Secrétaire : Mme DESRENTES

### Objet : VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2021 :

37,90 % TF sur propriétés bâties

47,40% TF sur propriétés non bâties

et propose d'augmenter les taux comme suit :

39,30% TF sur propriétés bâties

49,15% TF sur propriétés non bâties

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe les taux d'imposition pour 2022 à :

39,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

49,15 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
**Bernard COMBEAU**

**TELETRANSMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE**

**Sous le N° 017-211703137-  
20220413-20221304004-DE**

**Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 15/04/2022**